

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE DES 14 ET 15 SEPTEMBRE :

## Exposition en Mairie : 150 ans de menus Présidentiels



Dans le cadre des journées européennes du Patrimoine, la municipalité vous convie à une exposition exceptionnelle, d'une sélection de menus présidentiels de la collection de Jean-Maurice Sacré. Remontez le temps et revisitez l'histoire de France par le Menu :

- Voyage en Algérie du Président Emile Loubet en avril 1903.
- A la table du Général de Gaulle.
- Quand les "chefs étoilés" cuisinent pour nos Chefs d'Etat.
- Un siècle d'Entente Cordiale du Roi Edouard VII à la Reine Elizabeth II.
- Quand les Présidents "coupent le ruban"... le temps des inaugurations.
- La III<sup>e</sup> République en voyage.
- L'Amitié franco-russe par le menu.
- L'Age d'Or : les plus beaux menus illustrés.
- Quand la soie habille les menus.
- MUMM et les Présidents... pour des menus de légende.
- François Hollande... à la table du Président.
- Entre la France et l'Allemagne... les 50 ans du traité de l'Elysée.

► • Samedi 14 : 10h-18h • Dimanche 15 : 10h-12h et 14h-16h  
En Mairie, 21, rue du général Leclerc - Entrée libre.

*“ La Politique  
divise les hommes,  
la Gastronomie  
les réunit ”*

DEVISE DU CLUB DES CHEFS DES CHEFS D'ETAT

## Portes ouvertes de la Redoute de la Butte Pinson

A l'occasion des journées européennes du Patrimoine, laissez-vous conter l'histoire du fort de la Redoute, témoin de l'architecture et de la stratégie militaire de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, en partenariat avec le Syndicat intercommunal pour l'étude et l'aménagement de la Butte Pinson et les communes de Groslay, Montmagny, Pierrefitte et Villetaneuse.

- **Lieu de rendez-vous :** A l'entrée du Fort de la Redoute, chemin des Postes à Montmagny
- **Horaires :** 15h - 16h et 16h30 - 17h30
- **Réservation téléphonique :** 01 39 83 49 11
- > **En savoir + :** Inscription sur [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr) ou auprès du SIEABP au 01 39 83 49 11.



## Inauguration de l'itinéraire de randonnée J.J. Rousseau



Long de 11,5 km, l'itinéraire de randonnée Jean-Jacques Rousseau s'étend de la gare d'Enghien, s'élève jusqu'au plateau des Champeaux pour redescendre vers la gare de Groslay en traversant les communes de Montmorency et de Deuil-la-Barre.

Tout au long du parcours (3h30), le promeneur saura apprécier les demeures remarquables issues de la villégiature du XIX<sup>e</sup> siècle, les vues paysagères sur l'agglomération parisienne, l'impression de foisonnement végétal des sentes et les vergers qui bordent certaines parties du chemin.

> **En savoir + :**  
Ville de Montmorency  
Tél. : 01 39 34 98 62.

## Archivage communal : le passé préservé

Depuis septembre 2010, le centre interdépartemental de gestion de l'Île-de-France a mis à disposition de la mairie de Groslay un archiviste en charge de la sauvegarde de nos archives communales.

Désireuse de conserver intacte notre histoire, la municipalité a aménagé un local de stockage d'une capacité de 240 mètres linéaires dans les sous sols du foyer Joseph Gauthron. La mise aux normes de ce local a nécessité de nombreux travaux : assainissement de la pièce, installation de rayonnage mobile, alarme incendie.

L'origine des archives Groslaysiennes remonte au 17<sup>e</sup> siècle. Le plus vieux document retrouvé est un registre paroissial représentant les débuts de l'état civil. Ce registre retrace la vie groslaysienne du baptême au décès.

Les documents sont traités, classés, mis en boîte et cotés. Un inventaire est réalisé afin de répertorier le fond. Tous les domaines sont représentés : urbanisme, entretien, culture, énergie.

Cet inventaire est consultable en Mairie, mais reste cependant soumis à réglementation afin de préserver la vie privée des personnes.





# Le Patrimoine

Trait d'union de plus de 20 m de large et 1 km de long offrant de vastes perspectives entre le Nord et le Sud de la Butte Pinson, le ruban vert a été inaugurée le 18 septembre dernier devant les acteurs, les bénéficiaires du projet et les représentants des 4 communes sur lesquelles il se réinvente au fil des propositions.

L'achèvement de cette première tranche du projet a ouvert le site aux promeneurs, qui peuvent dès à présent venir profiter des multiples attraits de cet îlot de verdure... et se régaler des récoltes dans les vergers publics !

Les sorties nature proposées cette année à l'occasion des Journées du Patrimoine par l'Agence des Espaces Verts, invitaient le public à découvrir l'histoire agricole (maraîchage et arboriculture), les particularités (le relief, la redoute) et les nombreux projets multi-partenariaux (jardins partagés, ferme pédagogique, rucher-école, etc.) qui prennent racine autour de ce patrimoine.

> En savoir + : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)



## PROTÉGER ET TRANSMETTRE NOTRE HÉRITAGE :

En complément de la traditionnelle visite de la Redoute de la Butte Pinson tant appréciée chaque année, deux associations, "A l'école des abeilles" et "Abeilles Pinson" proposaient une initiation à l'apiculture en faisant découvrir aux habitants des communes environnantes,

les dix ruches implantées aux abords du fort. Cette initiative, complément nécessaire à la compréhension du vivant, s'inscrit également dans la sauvegarde de ce patrimoine écologique remarquable par la sensibilisation des générations futures à l'équilibre environnemental.



# réinventé

## Veillée contée au Lac Marchais

**En septembre dernier, au fil de l'eau et du récit, délié par la voix hypnotique de la conteuse Clarence Massiani accompagnée au violoncelle par Emma Piettre, un hommage conté tout particulier a été rendu au site du Lac Marchais, libérant du fond des eaux une mémoire méconnue.**

Si les vicissitudes de l'histoire en ont fait un lieu administrativement rattaché à Deuil, ce Lac aux eaux légèrement sulfureuses, fait partie du patrimoine de Groslay, acquis par la commune en 1844.

Marqué par la légende de Saint Eugène, compagnon de Saint-Denis martyrisé à Deuil par les armées romaines au milieu du III<sup>e</sup> siècle, son corps y aurait été jeté après avoir été décapité.

Exhumé du lieu après plusieurs siècles grâce à la vision d'un vieillard infirme nommé Hercold, il fut transporté sur un chariot attelé de bœufs et après avoir parcouru une longue distance, arriva au village de Deuil où son attelage fut frappé d'immobilité. Hercold, comprenant que l'emplacement qui était sa propriété, était celui

qui lui avait été marqué par Saint Denis dans sa vision pour y établir le tombeau de Saint Eugène, y déposa le corps du martyr et lui édifia de ses propres mains un oratoire. Un édifice religieux fut construit à l'emplacement actuel du chœur de l'église de Deuil qui devint rapidement un centre de pèlerinage.

Les reliques de Saint Eugène, conservées dans l'église de Deuil, multipliant les miracles de guérison, attira les pèlerins, mais aussi la jalousie de l'abbaye de Saint-Denis, toute puissante à cette époque.

Chaque année, vers le 15 novembre, époque supposée du martyre de Saint Eugène, les eaux du lac se colorent de rouge, comme s'il s'agissait de sang. La crédulité populaire a vu de tout temps un fait "miraculeux". Ce phénomène serait dû à la présence, à ce moment de l'année, d'infusoires violacés, (*Euglena purpurea*) animalcules microscopiques qui éclosent à l'automne sur les feuilles en décomposition.

> En savoir + : <http://valmorency.fr/>

## Les sentiers à l'honneur

La valorisation des chemins et sentiers est intégrée à la politique de développement durable menée par la commune. Voici deux illustrations d'actions initiées par la ville, vous permettant de mieux les connaître et de vous les approprier.



### > BALADE CONTÉE :

La balade contée proposée pour les journées du patrimoine le dimanche 19 septembre, était au complet.

Merci aux adhérents de l'association du Conservatoire du Patrimoine qui ont permis à Clarence Massiani, conteuse

de la Compagnie Speira, d'en savoir davantage sur l'historique ou encore les anecdotes des lieux.

Sur le chemin, les participants ont pu apprécier l'univers de l'artiste ainsi qu'une collation sur le thème "poires et pommes", avec des jus de fruits de Groslay.

Un après-midi riche en rêveries, découvertes et voyages.

### > OPÉRATION NETTOYAGE :



Le samedi 25 septembre, de nouveaux habitants de la ville et d'autres habitués des opérations nettoyage se sont réunis sur le secteur des vignes (accès au bout de la rue Gambetta).

Cela aura été l'occasion d'informer sur la mise en place de jardins familiaux sur ce site et la création de l'association qui portera le projet. L'appel a été lancé aux amateurs !

Cet après-midi s'est achevé par un pot de l'amitié pour remercier tous les participants qui ont pu repartir avec des photos souvenir.

### Résultats en chiffres :

- > 15 volontaires.
- > 2 camions de matériaux : bris de verre, gravats, tôle ...
- > Verre : 3 bacs (240 l)
- > Emballages divers : 3 bacs (240 l)

### > ECONOMIES D'ENERGIES :

Une conseillère énergie, vous recevra sur rendez-vous un samedi par mois de 10h à 13h au Foyer J. Gauthron, 22, rue du Général Leclerc.

Contactez l'association Inven'Terre au 01 39 94 53 88 ou sur eie\_inventerre\_95@yahoo.fr

### Prochaines permanences :

- Samedi 11 décembre
- Samedi 8 janvier

Sous réserve de rendez-vous

## Du bio dans les menus



La Mairie porte une attention toute particulière à l'équilibre nutritionnel de ses écoliers. Pour la rentrée 2010/2011, elle propose une nouveauté dans les menus avec l'introduction du "bio" dans les plats proposés.

- la variété et l'équilibre,
- le cadre et l'équipe de 10 agents qui assurent le service, la réception, le stockage,
- le coût et le goût.

### > EN CHIFFRES :

• Pour mener à bien ce projet, 3 étapes ont été nécessaires :

- 1) L'élaboration pour la restauration collective d'un marché public "éco-responsable" sur les denrées alimentaires.
- 2) L'introduction progressive d'un ou deux aliments "bio" ; pain, fromage, yaourt, dans les menus.
- 3) La mise en place d'un menu mensuel intégral de l'entrée au dessert, en passant par la viande et le fromage.

• La restauration collective à Groslay, c'est aussi une régie publique :

- Des plats confectionnés sur place par une équipe spécifique.
- Une organisation gérée par la collectivité et les services avec ses moyens et son personnel.
- L'achat des denrées moyennant la conclusion de marchés publics.
- L'exploitation du service de restauration et une gestion financière en interne.

Avec l'attention portée sur :

- la qualité et la quantité,

### > Des prestataires engagés auprès de nous :

AFL-Mantes primeurs, notre prestataire pour les Fruits et Légumes est une entreprise en adéquation avec la démarche municipale. La société entend favoriser les producteurs régionaux (soutien des agriculteurs locaux et de l'activité économique locale) et rationaliser ses transports (limiter les coûts de transport et la

pollution de l'air). Ce fournisseur, comme cela a été exigé dans le marché élaboré par la Mairie, est en mesure de nous fournir des produits bio.

Une intervenante se tient également présente pour sensibiliser les écoliers et les rencontrer.

NB : Le fonctionnement des écoles maternelles et primaires est une dépense obligatoire pour les communes. Par contre, la restauration scolaire ne l'est pas (voir le Code des collectivités territoriales : Art. L.2321-2). Les modes d'organisation varient selon la taille des communes.